**INFORMATIONS PRATIQUES**

**Bibliothèque d’aménagement et urbanisme - UFR SSA**

Bâtiment D, 4ème étage salle 412

200, avenue de la République

92001 Nanterre CEDEX

Responsable : Franck Rakotonirina

Tél : 01 40 97 75 82

Mail : frakoton@u-paris10.fr

Page web de la bibliothèque d’UFR sur le site de l’Université [www.u-paris10.fr](http://www.u-paris10.fr) depuis le menu « Bibliothèques », puis « BUFR »

Ou bien sur la page web de la bibliothèque du site web http://www. <http://master-urba-paris-ouest.fr>

**HORAIRES**

Du lundi au jeudi : de 9h30 à 13h et de 14h à 17h

le vendredi de 10h à 14h

La bibliothèque-cartothèque ferme une partie des vacances universitaires. Les fermetures ponctuelles sont affichées sur panneau d’affichage à l’entrée et sur le site web de la bibliothèque.

**PRESENTATION**

La bibliothèque est une bibliothèque de proximité, complémentaire de la bibliothèque universitaire. C’est un lieu de recherche et d’étude, les documents sont consultables sur place et en prêt pour les livres (voir rubrique conditions de prêt).

 Elle s’adresse prioritairement aux étudiants de L3, master Pro et recherche en aménagement et urbanisme, doctorants et tout public interessé par les questions urbaines (étudiants et enseignants en urbanisme, sociologie urbaine, géographie, droit de l’urbanisme…)

**RESSOURCES DOCUMENTAIRES**

* **Fonds en accès libre**

Environ **4000 ouvrages empruntables**

**12 revues en abonnement**

**Une trentaine de titres de revues archivés**

* **Catalogues et bases de données**

Accès au **catalogue des ouvrages** de la bibliothèque-cartothèque de géographie depuis le menu bibliothèque du site web de l’Université sur le portail du Service Commun de la documentation.

Accès par le portail via le module A to Z aux **bases de références bibliographiques** (Francis..) et aux **bases bibliographiques** en sciences humaines et sociales donnant accès **à des revues et ouvrages en texte intégral** (Cairn, Persée, revues.org, Academic Search Premier…).

* **2 Postes informatiques**

**RECHERCHES DOCUMENTAIRES**

Des présentations de la bibliothèque et de son fonctionnement ont lieu en début d’année universitaire. Des séances d’aides à la recherche individuelles ou en groupe peuvent être organisées sur demande avec le bibliothécaire.

**CONDITIONS DE PRET ET CONSULTATION SUR PLACE**

Pour les étudiants de Licence et Master, le prêt ou la consultation sur place des ouvrages, revues, cartes s’effectue par demande depuis la salle de lecture 411.

Pour les lecteurs extérieurs à l’université la consultation s’effectue sur place.

**Prêt de livres :**

Après inscription sur présentation de la carte d’étudiants de l’Université Paris Ouest Nanterre la Défense :

**L1, 2, 3** : 2 livres pour 2 semaines

**Master  :** 2 livres pour 2 semaines

**Doctorants :** 4 livres pour 3 semaines

**Enseignants** : 3 livres pour 3 semaine

**Consultation des revues :**

Les revues sont consultables sur place uniquement !

**Consultation de mémoires :**

Les mémoires sont consultables sur place uniquement !

**REGLEMENT**

* **Respect des documents**

Les ouvrages et revues consultés doivent être remis au bibliothécaire.

Signaler tout document abîmé ou incomplet

Merci de rendre les livres de la BU au service du prêt de la BU, nous n’assurons pas les navettes entre sites.

* **Respect du silence et du lieu en salle 410 et salle de lecture D 411**

Portables tolérés en mode silencieux ou vibreur

Communications à l’extérieur de la bibliothèque ou de la salle de lecture

Nourriture et boisson proscrite en consultant les ouvrages.

**REPROGRAPHIE**

Photocopies d’articles ou chapitres autorisés sur présentation de la carte d’étudiant. Un photocopieur à cartes COREP est à votre disposition en bibliothèque de géographie (D410).

La plupart des ouvrages et revues peuvent être photocopiés, dans les limites qu’impose la loi, à l’exclusion des ouvrages volumineux ou abîmés exclus du prêt.

Les cartes COREP peuvent être achetées et rechargés au rez-de-chaussée du bâtiment D ou à la boutique COREP de la BU.



**Bibliothèque d’aménagement et urbanisme**

**D 412**

**Guide 2017-2018**

**à l’usage des étudiants**